

Jeudi 8 juillet 2021 à 20 h 00 - Salle du Conseil Municipal

Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à	Prénom Nom, Qualité	Présent Excusé Absent	Pouvoir à
Michel CROS, Maire			Stéphane COLOMBON, conseiller	Absent	C. DEFAIX
Christian JAVERLIAC 1 ^{ER} adjoint			Célia DEFAIX, conseillère		
Brigitte RAVET 2 ^{ème} adjointe			Franck DENOLLY, conseiller		
Philippe DE MARTINI 3 ^{ème} adjoint			Cindy GARDETTE, conseillère	Absente	C.DEFAIX
Sylviane MONNOT 4 ^{ème} adjointe			Christophe HAPIAK, conseiller	Absent	
Catherine BONNETON, conseillère	Absente	F. DENOLLY	Audrey MERLET, conseillère	Absente	B. RAVET
Isabelle CABRERA, conseillère			Denis VERRIER, conseiller	Absent	M. CROS
Yoann CHARDON, conseiller					

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 18 mai 2021 :
adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Délibérations :

Subvention au Sou des écoles pour la kermesse de l'école : Monsieur le Maire explique à l'assemblée que cette association souhaite être soutenue pour la kermesse de fin d'année. Etant donné que depuis plus d'un an aucune manifestation n'a eu lieu dans le village, il propose de prendre en charge la totalité des devis comprenant une animation et les locations de jeux soit une somme de 866 euros.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Avenant au règlement de fonctionnement du Service Petite enfance de Saint Clair : Monsieur le Maire donne lecture des différentes modifications apportées au contrat.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Revalorisation du loyer de Madame PORTE : comme chaque année le loyer est revalorisé au premier juillet ce qui induit une augmentation de 2.91 euros soit un total de 633.29 euros. Cette location se trouve dans l'ancien presbytère.

Adopté à la majorité (moins une voix) des membres présents et représentés.

Modification des horaires de l'école : suite à l'avis favorable de l'Inspectrice d'académie les horaires seront les suivants pour la prochaine rentrée scolaire. Cette délibération est demandée par la C.A.F dans le cadre du contrat enfance jeunesse (CEJ)

Lundi – mardi – jeudi –vendredi de 8 h 30 – 11 h30 et 13 h 30 – 16 h 30.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Autorisation de demande de Subvention à la Communauté de Communes EBER : Pour le projet du remplacement des fenêtres du presbytère nous allons demander une subvention de 45 % du devis retenu de l'entreprise Propose.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Choix de l'entreprise pour la restauration du mur du monument aux morts :

suite à la commission travaux l'adjoint responsable de ce dossier nous présente quatre devis d'entreprise de maçonnerie (Spécialité par ement en pierres).

Gonnet 29 016.50 euros HT

Pitiot 31 937,00 euros HT

Briat 35 985,00 euros HT

Vallin 39 756,00 euros HT

Le Conseil Municipal valide l'entreprise GONNET. Les travaux seront programmés pour le premier trimestre 2022.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Informations

Intervention musique école année 2021-2022 : le contrat est reconduit dans les mêmes conditions que l'année écoulée. Nous avons reçu un courrier de confirmation d'EBER. Facturation à 60 euros de l'heure.

Compte rendu des commissions

Commission agricole compte rendu fait par Yoann Chardon des dégâts suite à la pluie forte du mardi 6 juillet (éboulement chemin de la Fontaine et autres dommages).

Ambroisie : une tournée de la commune est prévue le mercredi 28 juillet.

Frelons asiatiques : Ils sont présents sur toute la France, 450 nids ont été détruits en 2020. Aller sur la plateforme « frelons asiatiques » pour signaler les nids.

Irrigation : un avis favorable a été donné.

Conseil d'Ecole : il s'est déroulé mardi 22 juin. Un compte rendu nous a été transmis

Commission d'Informations : compte rendu fait par l'adjointe à la communication qui prévoit d'organiser en septembre une rencontre entre les associations et les membres du conseil municipal.

Journées Européennes du Patrimoine : Elles ont lieu samedi 18 et dimanche 19 septembre.

Conseil Municipal des Enfants à mettre en place à la rentrée.

Constitution des groupes de travail pour les Projets du mandat : la discussion est reportée à un prochain conseil.

La séance a été levée à 22 heures 50.

Michel CROS – Maire



Ce compte rendu est susceptible d'être modifié lors de son approbation au prochain conseil municipal